Résolution 2334 : expression de tensions au sein du camp occidental ?

Comité Action Palestine

Le 23 décembre 2016, la résolution 2334 a été votée à l'unanimité moins une abstention par le conseil de sécurité de l'ONU condamnant pour la dixième fois « la colonisation des territoires occupés par Israël depuis 1967 ». L'abstention des Etats unis est soulignée avec insistance par les médias, puisque pour la première fois depuis 37 ans, les Américains n'ont pas usé de leur droit de véto.

Pourtant rien de nouveau dans cette résolution qui se contente de rappeler « les devoirs de la force occupante ». Celle-ci est même en recul par rapport à celle votée en 1980 (465) qui appelait au démantèlement des colonies déjà établies. En revanche, cette nouvelle résolution rappelle l'obligation faite à l'autorité palestinienne de « s'attaquer à tous ceux qui se livrent à des activités terroristes », c'est-à-dire à ceux qui résistent à l'occupation de leur pays. Autant dire que cette résolution entérine la répression de la résistance sous toutes ses formes -qu'elle émane d'un soulèvement populaire ou des organisations politiques et militaires – dans l'ensemble de la Palestine occupée.

L'objectif de cette nouvelle résolution est finalement de réaffirmer le soutien onusien à l'illusoire « solution à deux Etats » qui semble être la seule option permettant d'assurer le maintien de ce bastion impérialiste dans la région. Mais le sionisme est un mouvement colonial et par conséquent Israël ne peut exister sans coloniser. Le vote de cette résolution démontre finalement que l'entité sioniste ne peut dissimuler son caractère colonial au monde malgré toute l'énergie qu'elle

déploie pour faire croire qu'elle est un Etat comme les autres. Comme le déclare l'intellectuel et militant palestinien Mounir Chafiq «la faiblesse actuelle de l'entité sioniste est telle que tout ralentissement du rythme de la colonisation ferait voler en éclat la coalition au pouvoir et provoquerait l'effondrement du gouvernement actuel ». Ce vote est en fait l'expression de la divergence actuelle des intérêts entre les représentants de ladite « communauté internationale » et ceux de l'entité sioniste. La position américaine, émanant d'une administration Obama en fin de course, ne doit pas faire oublier que, suite à un protocole d'accord signé en septembre 2016, une aide militaire de 38 milliards de dollars sur 10 ans a été octroyée à l'Etat sioniste par les USA.

Mais le peuple palestinien est parfaitement conscient que cette résolution connaîtra le même sort que toutes les autres résolutions votées par l'Assemblée générale ou le conseil de sécurité de l'ONU. Il sait que la solution ne viendra que de son inlassable résistance et de sa capacité à poursuivre son travail d'affaiblissement de l'entité sioniste. Notre devoir, est plus que jamais, de soutenir inconditionnellement cette résistance et la lutte du peuple palestinien pour son droit à l'autodétermination et pour la libération totale de la terre arabe de Palestine.